

OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET BASES DE DONNEES

I/ Problématique de l'eau dans la région

L'approvisionnement en eau potable des populations rurales a toujours constitué une priorité, l'eau potable étant un besoin humain fondamental et un facteur de survie. L'eau est en plus essentielle pour la santé et la sécurité alimentaire et son accessibilité en quantité et en qualité participe de ce fait à la lutte contre la pauvreté en tant que facteur de développement économique et social.

L'importance de ce secteur se reflète à travers sa prise en compte dans les différents plans d'orientation stratégique pour le développement économique et social, son inscription en tant que priorité et l'ampleur des projets et programmes réalisés.

II/ La politique de l'eau :

Les grands programmes d'actions entrepris ou envisagés dans le secteur de l'eau concernent essentiellement la gestion des besoins en eau. Ils visent à assurer une adéquation permanente entre les ressources en eau mobilisées et la demande en eau générée par le développement économique et social du pays.

En conséquence, les efforts engagés en matière de distribution de l'eau potable seront poursuivis et renforcés en vue de satisfaire l'objectif visé par le Sénégal qui est **d'assurer un accès facile et durable à l'eau potable et d'améliorer les conditions d'hygiène en portant à l'horizon 2015 le niveau d'accès, situé aujourd'hui à 28 litres par habitant et par jour, à 35 litres par habitant et par jour conformément aux recommandations de l'O.M.S.**

Les stratégies retenues sont centrées autour de : la maîtrise de la demande par des activités de planification d'ensemble de tous les villages satellites, sur un rayon de 5 km autour du forage ; le développement des adductions avec des ouvrages de stockage adaptés et l'interconnexion des forages ; la généralisation des branchements sociaux et la promotion d'actions de valorisation économique des points d'eau; l'accompagnement de tout projet d'accès à l'eau potable en milieu rural par un projet d'assainissement rural; la gestion durable des ouvrages (maintenance) conformément aux orientations de la réforme sur la gestion des ouvrages hydrauliques.

Cette politique se traduit dans les faits par la mise en place de programmes nationale sur l'eau. Entre autres programmes on peut citer, le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM 2015). Le PEPAM marque ainsi l'engagement du Sénégal pour la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire dans le domaine de l'eau à savoir réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes sans accès durable à une eau potable salubre.

III/ SITUATION DU PARC ET DE LA DESSERTE / REGION DE KAOLACK

La Division Régionale de l'Hydraulique gère 82 forages répartis comme suit :

- 34 forages dans le département de Kaolack
 - 32 forages dans le département de Nioro
 - 16 forages dans le département de Nguinguinéo
- Le nombre de réseaux AEP appuyés par CARITAS est de 08

1) Equipements de stockage :

- Nombre de château d'eau : **74**
- Nombre de réservoir surélevé : **05**
- Nombre de réservoir au sol : **03**

2) Source d'Energie

- SENELEC : **24**
- Groupe Electrogène : **43**
- Moteur : **15**

3) Forages en arrêt et nature de la panne :

- Panne équipements d'exhaure: **Néant**
- Panne ouvrage de captage : **03**

® Tawa Mboudaye et Thiombly Serrere , abandonnés à cause de la salinité de l'eau

® Djilékhar : ouvrage captage

4) nombre de villages total : 1215

- **Le nombre de villages desservis : 879**
- **Le nombre de villages non desservis : 336**

5) Le nombre de hameaux	:	99
6) Le nombre de Puits Modernes :		
- PM Fonctionnels	:	1447
- PM Non Fonctionnels	:	141
- PM Abandonnés	:	23
7) Le nombre d'Abreuvoir :		
- AB Fonctionnels	:	234
- AB Non Fonctionnels	:	44
- AB Abandonnés	:	03
8) Le nombre de Potences :		
- Po Fonctionnelles	:	65
- Po Non Fonctionnelles	:	08
- Po Abandonnées	:	0